

MOUDEYRES

Bulletin d'informations communales juin 2025

Le mot du Maire

Bonjour à tous et bonnes vacances aux enfants,

Ce bulletin 2025 est un peu plus long qu'à son habitude car ces derniers mois ont été riches en projets et manifestations. Nous oeuvrons pour que la période 2025-2026 soit aussi animée.

Je vous invite à lire attentivement le sujet urbanisme qui rappelle quelques règles que le PLUi nous impose.

Bonne lecture et bel été,

Laurent Gentes

Projets 2024-2025



Voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés en août 2024. Ces travaux concernaient des chemins de la voirie communale en mauvais état. L'ajout de coupures d'eau devrait permettre de pérenniser ces aménagements dans le temps.

Le coût de l'opération s'est élevé à 27 060 € HT. Le projet a été subventionné à hauteur de 40% par le dispositif du CAP 43 (Département) et de 40% par la DETR (Etat).

Cuves à récupération d'eau de pluie

En 2024, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a lancé des appels à projet sur le thème de la sobriété des usages de l'eau ou comment réduire nos consommations en eau. Moudeyres a présenté un projet d'achat groupé de cuves à récupération d'eau de pluie à destination de la collectivité et des particuliers. Ce projet a été sélectionné par l'agence de l'eau.



La commune et une vingtaine de particuliers ont pu acheter des cuves financées à hauteur de 70% par l'agence de l'eau.

Les Vaux



Le chemin des Vaux a été transformé en piste forestière pour faciliter l'exploitation des bois et l'accès des pompiers au fonds de la vallée. Une partie du chemin, aujourd'hui sur des terrains privés, sera acquise par la commune.

Au final, c'est une boucle de 1,2 kms qui permettra également aux randonneurs de découvrir la vallée de l'Aubépin.

Le montant de l'opération est estimé à 19 905 € HT dont 12 240 € de travaux financés par la Région et l'Europe à hauteur de 80 %. Le reste des coûts, soit 7 665 €, correspond aux actes administratifs.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Local communal

Dans les prochaines semaines, un local communal associatif sera construit dans le prolongement des trois garages des pavillons à l'entrée du village. D'une superficie d'environ 60 m², ce local servira d'espace de stockage pour la commune et les associations du village.



Le coût estimatif du projet est de 38 173 € HT, financé à 80% par la Région (25 000 €) et par le fonds de concours de la Communauté de Communes (5 000 €).

Aménagement de bourg

A l'automne 2025, la commune souhaite lancer un important projet d'aménagement du bourg. Les travaux porteront essentiellement sur les places du village ainsi que sur la Ferme Perrel.

Le revêtement de la place des Tilleuls sera refait avec une partie en pavés et une partie en mélange granulats/résine. La place des Fontaines sera embellie avec la création de massifs, en particulier le long de la Route des chaumières pour ralentir la circulation dans le croisement avec la route du Fraisse.

Des travaux porteront également sur la mise en valeur des vestiges de l'ancienne grange de la Ferme Perrel avec reprise des murs en pierres sèches. Le projet prévoit également la création de plusieurs circuits pédestres autour du village. Le coût estimatif du projet est de 100 000 € HT, avec un financement souhaité de 80% par l'Etat, le Département et la Région.

Projet 2026

Un audit du clocher de l'église a été réalisé à l'automne 2024 par l'entreprise Bodet. La restitution de cet audit a été présentée aux élus et habitants le 12 février 2025. Il apparaît que d'importants travaux de rénovation doivent être entrepris sur l'ensemble du clocher : mise aux normes électrique, changement du beffroi supportant les cloches, changement des jougs, modernisation des mécanismes de déclenchement des cloches...

Une première estimation des travaux s'élève à 65 000 € HT. La recherche des financements est en cours avec pour objectif une réalisation des travaux au premier semestre 2026. Une collecte de dons devrait être lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.



Urbanisme

Le Président Jean-Marc Fargier associé aux Maires de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal souhaite communiquer les informations suivantes aux habitants du territoire :

« Le 15 février 2024, la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Lors de son élaboration la collectivité a respecté le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les documents supra-communaux. La communauté de communes a ainsi dû prendre en compte les objectifs de consommation de l'espace fixés par le ScoT du Pays du Velay.

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document qui vit. Il est amené à évoluer pour s'adapter à des évolutions réglementaires/législatives, intégrer des projets structurants, créer/modifier des Orientations d'Aménagement

et de Programmation, clarifier les règlements, etc. Ces dernières années, la conjoncture favorise le resserrement urbain et limite fortement l'artificialisation des sols.

Nous l'entendons tous. Les zones constructibles diminuent. Au regard des potentielles évolutions du PLUi et du cadre juridique en faveur de la lutte contre l'artificialisation des sols, nous tenions à vous rappeler que la constructibilité d'un terrain n'est pas un droit acquis. Le caractère constructible d'un terrain n'est pas garanti à vie par le droit de l'urbanisme.

En tant qu'élus, nous avons pour mission de faire vivre nos communes. A travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, il existe différents leviers pour limiter la rétention foncière et optimiser la consommation foncière comme :

- redistribuer les surfaces constructibles en faisant évoluer le zonage ;
- mettre en oeuvre des outils telles que les Orientations d'Aménagement et de Programmation,

Nous voulions vous informer de cet état de fait. »

Entretien de la commune

Comme les années précédentes, l'équipe verte de la communauté de communes interviendra sur quelques jours pour réaliser des travaux ponctuels et saisonniers. En complément, la SARL Gentes assurera l'entretien régulier de la commune (tonte, débroussaillage, entretien du cimetière...) en conservant le même taux horaire qu'en 2024 soit 27€ HT.

Un container à cartons a été installé en début d'année afin de collecter tout type de carton à condition qu'il soit aplati.

Cette année, une quinzaine de tonnes d'enrobés ont été nécessaires pour combler les nids de poule et réparer diverses malfaçons. Un travail nécessaire pour garantir la sécurité et le confort sur les routes du village.

Villes et villages fleuris : Moudeyres retrouve sa première fleur

En 2024, Moudeyres a eu la joie d'être à nouveau récompensé par le label national 1 Fleur des Villes et Villages fleuris. La récompense a été remise avec fierté lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Région à Lyon. Ce succès est le fruit du travail de chacun et un véritable encouragement pour continuer à embellir notre cadre de vie.

Grâce aux travaux et aménagements prévus cette année, nous espérons décrocher le label 2 Fleurs dès 2027. Une belle aventure florale qui reflète l'engagement collectif de notre village.



Elections municipales 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront en mars 2026.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a été publiée.

Lors de ces prochaines élections municipales en mars 2026, s'appliquera un nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants. Il s'agira désormais d'un scrutin de liste avec application de la parité alternative comme dans les communes de 1 000 habitants et plus : les candidats devront se présenter sur des listes, paritaires, avec alternance homme/ femme.

La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 : il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote.

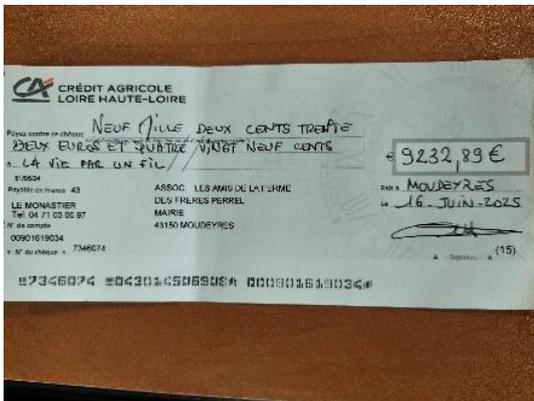
Evènements/ Animations 2024-2025

Opération 11245 tulipes contre le cancer



Le vendredi 6 septembre 2024, un vin d'honneur a été organisé pour remettre le chèque de l'opération Tulipes 2024 à la Ligue contre le cancer. Ce don s'élevait à environ 11 000 €. Un magnifique geste de solidarité qui a rassemblé habitants et élus autour d'un moment convivial.

Le week-end du 1^{er} mai 2025 a marqué la deuxième édition de cette opération. Si les ventes ont été un peu moins nombreuses qu'en 2024, notamment à cause d'une météo capricieuse, l'évènement s'est très bien déroulé dans une ambiance toujours aussi généreuse.



Les fonds récoltés, 9 232.89 €, seront reversés à l'association « La vie par un fil » qui vient en aide aux personnes nourries par nutrition artificielle. Une cause qui touche particulièrement le village puisqu'elle concerne un enfant du village. Un immense merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette belle cause.

Randonnée à la cascade de Souteyros



Le 15 juillet 2024, une vingtaine de courageux marcheurs, de 7 à 77 ans, ont chaussé leurs chaussures de randonnée pour une belle escapade jusqu'à la cascade de Souteyros. Le soleil était de la partie, et les rires ont rythmé la montée. Après l'effort, le réconfort : tous se sont retrouvés autour d'un bon repas bien mérité à La Chaumière Gourmande. Une belle journée sportive et conviviale.

Soirée country

Le 31 juillet 2024, changement d'ambiance avec une soirée placée sous le signe de l'Ouest américain ! Un couple venu tout droit du Périgord a initié les participants à la danse country. Une quarantaine de personnes ont joué le jeu. Même si la country s'est avérée un peu difficile à maîtriser pour certains, tout le monde a passé un très bon moment. Le tout accompagné d'un apéritif dînatoire offert par le comité des fêtes.



Journée de cohésion

Le 9 août 2024 a été marqué par un moment de cohésion villageoise. Tout a commencé l'après-midi avec un tournoi de pétanque amical, où les fous rires et les jolis tirs ont fusé. Puis, en soirée, environ 80 habitants se sont retrouvés au restaurant La Chaumière Gourmande pour partager un repas offert par la commune. Une soirée chaleureuse, portée par le talent de Richard et son équipe, où la bonne humeur s'est invitée aussi bien dans les assiettes que dans les échanges.

Vogue annuelle

Le 7 septembre 2024, la vogue annuelle a rassemblé de nombreux habitants de tout le secteur pour une journée festive et bien remplie. Environ 80 doublettes se sont affrontées amicalement au tournoi de pétanque, pendant que les 300 soupes au chou, mijotées dans les chaudières à bois, embaumaient le village. Un beau succès grâce à l'implication des bénévoles. L'argent récolté par le comité des fêtes lors de cette journée vient soutenir les animations tout au long de l'année.



Arbre de Noël



En décembre, s'est tenu le traditionnel Arbre de Noël pour les enfants de la commune. Une quinzaine d'enfants, accompagnés de leurs familles, ont reçu chacun un cadeau personnalisé.

Un goûter gourmand préparé par la Chaumière Gourmande et offert par la commune, a ravi petits et grands. Le clou du spectacle : un lâcher de pigeons organisé par Jérôme.



Repas des aînés



Le 15 décembre 2024, la commune a convié les aînés du village ainsi que les membres du conseil municipal à un moment de convivialité autour d'une belle table au restaurant Le Pré Bossu. Le chef Éric avait pour l'occasion mis les petits plats dans les grands, régaland les convives. Une trentaine de personnes ont partagé ce repas festif, ponctué d'échanges chaleureux et de souvenirs partagés.

Messe de minuit



Cette année, la veille de Noël a été un moment très spécial pour notre village avec la célébration de la messe de minuit, une tradition qui n'avait pas eu lieu depuis plus de 60 ans. Une vingtaine de figurants, tous habitants du village, ont animé la crèche vivante avec beaucoup d'enthousiasme. Les chanteurs et musiciens, également issus de notre bourg, ont rythmé la cérémonie de leurs voix et instruments. L'église, juste assez grande pour accueillir tous les participants, a vibré au son des chants et des musiques, offrant une veillée de Noël pleine d'émotion, de chaleur et de partage.



Balade et jeux de société



En février, le comité des fêtes a proposé une marche jusqu'au Moulin de l'Aubépin, guidée par Annie, qui a partagé avec passion l'histoire de l'exploitation du charbon dans la région jusqu'aux années 1920. Une quarantaine de participants ont répondu présents. La journée s'est poursuivie au chaud, autour d'un repas convivial à l'Assemblée, offert par le comité, suivi de jeux de société et de parties de tarot.

Journée citoyenne

Le printemps a débuté avec une belle journée citoyenne. Une vingtaine de jardiniers bénévoles se sont réunis de bon matin pour partager café et croissants, avant de se retrousser les manches. Ensemble, ils ont redonné un coup de propre aux espaces verts du village, dans une ambiance bon enfant. Pour récompenser ces efforts, la matinée s'est conclue autour d'un moment bien mérité, au restaurant la Chaumière gourmande.



Agenda

Quelques dates à retenir dans vos agendas.

Animations estivales :

- **Vendredi 18 juillet** : balade autour du village à 18h30 suivie d'un apéritif dinatoire offert par le comité des fêtes ;
- **Jeudi 31 juillet** : balade ou pétanque à 18h30 suivie d'un apéritif dinatoire offert par le comité des fêtes ;
- **Vendredi 08 août** : pétanque à 18h suivie d'un repas offert par la commune à tous les habitants du village (réservation obligatoire en mairie avant le 04 août).

Une messe se tiendra à la Ferme Perrel en plein-air le 15 août 2025 à 10h00.

L'atelier de la Scribe s'installe à nouveau cet été 2025 dans le grangeou de la Ferme Perrel. Des animations/ateliers sont programmés tout au long du mois de juillet.

La vogue de Moudeyres aura lieu le samedi 13 septembre 2025.

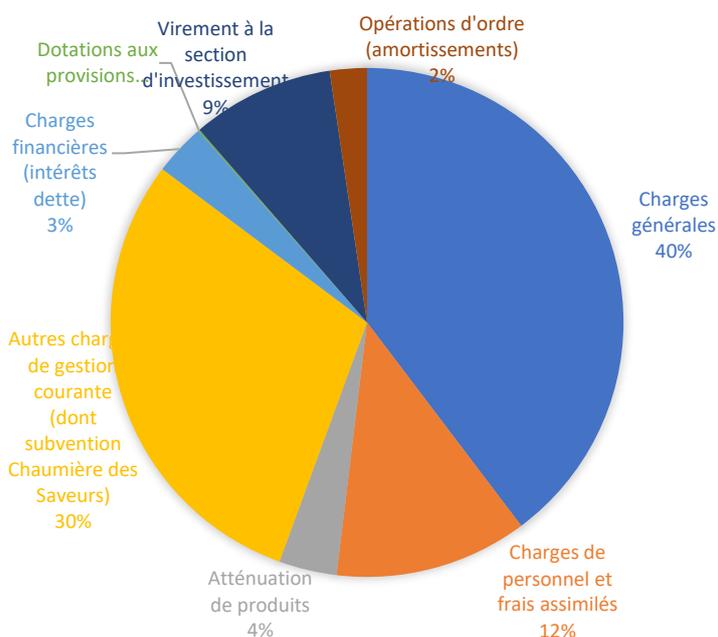
Budget 2025

Budget Principal
Fonctionnement 266 212.54 €
Investissement 253 993.27 €

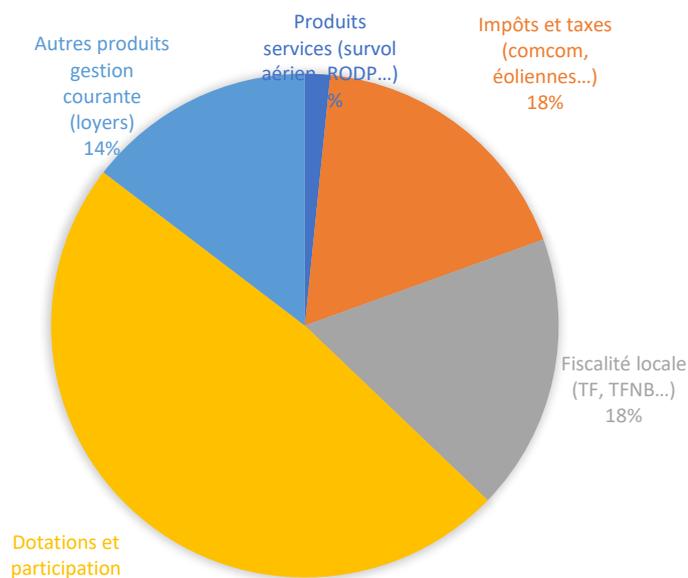
Budget annexe Chaumière des Saveurs
Fonctionnement 56 177.01 €
Investissement 49 932.26 €

Détail du budget principal :

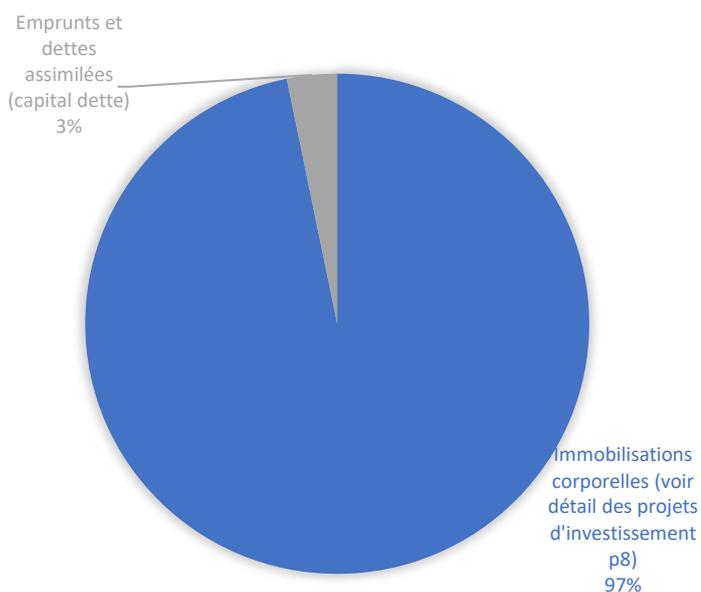
Dépenses de fonctionnement 266 212.54 €



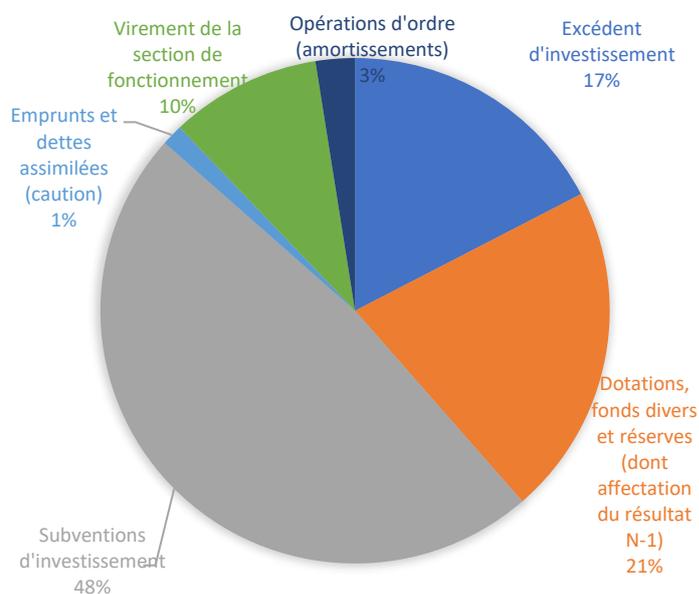
Recettes de fonctionnement 266 212.54 €



Dépenses d'investissement 253 993.27 €



Recettes d'investissement 253 993.27 €



Le budget 2025 a été voté le 14 avril 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie.

Fonctionnement

La section de fonctionnement du budget principal permet d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Le budget de fonctionnement s'élève à **266 212.54 €** en 2025 (en hausse de 8.2 % par rapport à 2024).

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **28.17%** (+ 2% par rapport à 2024)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **35.47%** (+ 2% par rapport à 2024)
- Taxe d'habitation résidence secondaire : **11.20%** (+ 0.77% par rapport à 2024)

Investissement

La section d'investissement du budget principal prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement s'élève à **253 993.27 €** en 2025 (en hausse de 41% par rapport à 2024).

Les principaux projets de l'année 2025 qui représentent une grande partie des dépenses d'investissement :

- **Aménagement du bourg** pour un montant estimatif de 100 000 € HT.
- **Aménagement de la piste forestière sur le secteur des Vaux** pour un montant estimatif de 24 750 € HT.
- **Construction d'un local communal** pour un montant estimatif de 40 000 € HT.

Etat de la dette

Les emprunts en cours sur la commune :

Objet	Capital restant dû au 31/12/2024	Date de fin prévisionnelle
Emprunt 1 construction pavillons	26 822.55 €	01/04/2060
Emprunt 2 construction pavillons	208 618.17 €	01/04/2045
Emprunt 1 chaumière des saveurs	117 386.03 €	15/07/2035
Emprunt 2 chaumière des saveurs	98 503.09 €	15/05/2032